



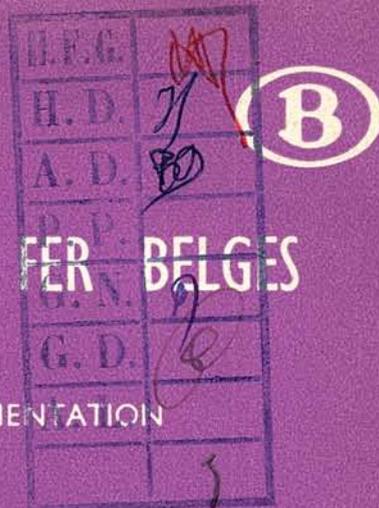
INFORMATIONS

de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION
Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.



74697

N° 34

6 juillet 1955

REPRODUCTION SOUHAITEE.

Réductions et facilités de circulation.

A l'occasion des vacances et congés, la SNCB rappelle à sa clientèle qu'elle a la possibilité de voyager à son gré sur tout le réseau, à des conditions très avantageuses, en se munissant des titres de transport suivants :

- abonnements de 5 jours.

2e classe : 600 francs.
3e classe : 350 francs.

- abonnements de 10 jours.

2e classe : 850 francs.
3e classe : 500 francs.

L'abonnement de 10 jours peut être prolongé sans interruption pour une nouvelle période de 5 jours, contre paiement d'un supplément de 430 francs en 2e classe et de 250 francs en 3e classe.

- cartes de réduction de 50 %.

Vendues au prix de :

150 frs pour la 3e classe
250 frs pour la 2e classe

elles permettent d'obtenir pendant une période consécutive de 28 jours, des billets à prix réduit de 50 %.

Les voyageurs qui parcourent au moins un total de 400 km au cours des 28 jours de validité ont intérêt à utiliser ces cartes.

Renseignements complémentaires au guichet des gares.

Vacances populaires - Billets d'aller et retour valables
20 jours, en 3me classe.

Jusqu'au 31 octobre 1955, les bénéficiaires de la loi sur les vacances populaires et les agents des services publics peuvent obtenir des billets d'aller et retour d'une durée de validité de 20 jours, et en 3me classe.

Les formalités à remplir sont les mêmes que celles exigées les années précédentes; tous renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès des gares et des bureaux de renseignements et de tourisme de la SNCB.

Europabus - Nouvelles lignes Bruxelles-Besançon et Bruxelles-Bâle.

La SNCB mettra en service à partir du 8 juillet prochain et jusqu'au 15 septembre, une nouvelle lignes régulière d'autocars touristiques "EUROPABUS" de Bruxelles à Besançon effectuant le trajet en un jour. Ce service sera en correspondance à Besançon avec les lignes Europabus françaises vers Genève, Aix-les-Bains, Grenoble et la Côte d'Azur.

Départs de Bruxelles, gare Centrale, tous les mardis et vendredis à 8 heures.

Départs de Besançon tous les samedis et dimanches à 8 h.

+ + + +

A partir du samedi 9 juillet et jusqu'au 30 août, fonctionnera aussi la ligne régulière de Bruxelles à Bâle, avec étape à Luxembourg.

Départs de Bruxelles, gare Centrale, tous les samedis et lundis à 12 h.30.

Départs de Bâle également tous les samedis et lundis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Commerciale de la SNCB à Bruxelles, bureau Europabus, tél. 13.18.70 - extension 3689, aux bureaux de renseignements des gares, ainsi qu'aux agences de voyages.

Modifications au service des trains de voyageurs sur les lignes 29, 16 et 15.

En vue des travaux de reconstruction du pont sur la Nethe à Lierre, les modifications ci-après seront apportées au service des trains de voyageurs à partir du 11 juillet prochain et ce jusqu'à nouvel avis.

Ligne 29 - Herentals - Aarschot.

Train TA 3484 (Herentals D. 16 h.52 - Noorderwijk Morkhoven A. 17 h.03) est supprimé provisoirement.

Ligne 16 - Anvers - Aarschot.

- Train 3207 (Aarschot D. 4 h.53 - Anvers A.6 h.13) est avancé de 2 minutes.
- Train 3240 (Anvers D. 16 h.43 vers Aarschot) est avancé tous les jours de 3 minutes.

Ligne 15 - Anvers - Mol.

- Train de samedi 3348 (Anvers-Est D. 12 h.43 - Herentals A. 13 h.49) est avancé de 4 minutes entre Berchem et Herentals.
- Train 3623 (Hasselt D. 14 h.57 - Anvers-C. A.17 h.51) est avancé de 4 minutes entre Herentals et Lierre.
- Train 3365 (Bourg Leopold D. 17 h.34 - Anvers-C. A.19 h.26) est, sauf les samedi et dimanche, retardé de 8 minutes entre Herentals et Lierre et ne fait plus arrêt provisoirement entre Lierre D. 19 h.14 et Anvers-C. A. 19 h.29. Les voyageurs de et vers les gares intermédiaires, Boechout, Mortsel et Berchem disposent, 10 minutes plus tard, du train 3221 (Lierre D.19.24 - Anvers-C. A.19 h.46).
- Train 3316 (Anvers-C. D. 6 h.12 - Turnhout A. 7 h.47) est avancé de 20 minutes entre Anvers-C. et Lierre, et de 26 minutes entre Lierre et Herentals.

ATTENTION. Les voyageurs arrivant à Lierre par les trains 3201 (A. 6 h.31 d'Aarschot) et 3266 (A.6 h.39 de Kontich-Cas.) à destination de Herentals et au-delà disposeront, les jours ouvrables d'un autobus direct Lierre D. 6 h.44 - Herentals A. 7 h.10 en correspondance à Herentals au train 3316(D.7 h.13 vers Turnhout); ceux à destination des gares intermédiaires Kessel, Nijlen et Bouwel peuvent, en attendant, le rétablissement de l'ancien horaire du train 3316, utiliser l'autobus qui part de Lierre à 7 h. vers Herentals.

La SNCB recrute des dessinateurs-rédacteurs.

Dans le courant du mois de septembre prochain, la Société organisera un concours pour l'engagement de dessinateurs-rédacteurs.

Les postulants doivent être porteurs du diplôme ou du certificat de fin d'études techniques du degré A2 ou B1.

Sont aussi admis, les candidats porteurs d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études techniques du degré A3 ou B2, qui ont en outre, fréquenté, avec fruit, les trois premières années (à l'exclusion des 7e et 8e années de l'enseignement primaire), d'un établissement officiel ou libre d'enseignement moyen ou deux années d'études normales primaires.

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de consulter les affiches apposées dans toutes les gares du réseau.

M. GUILLAUME
Président de FABAC
17, Rue de Robiano, Tervuren

